



## COMMUNE DE BEAUSSAULT

### COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2021

Le Maire ouvre la séance à 20h25. Tous les membres sont présents. Le quorum est atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Daniel ETIENNE est désigné comme secrétaire de séance.

A l'invitation du Maire, une minute de silence est observée à la mémoire de M Michel LEJEUNE.

#### **1.Subventions DETR.**

Pour des motifs de réglementation administrative, la délibération globale prise lors du Conseil du 19 mars dernier doit être scindée en trois : construction de la cuisine de la salle polyvalente et son équipement intérieur (délibération n°20), installation d'un colombarium au cimetière (délibération n°21), réfection de l'enrobé à l'impasse du bois Hulin (délibération n°22). Le Conseil maintient donc ses demandes de subventions selon le découpage ici mentionné.

#### **2.Délibération modificative.**

Pour régularisation comptable, des opérations d'ordre sont passées au budget primitif afin d'enregistrer l'amortissement d'investissements antérieurs devant être soldés. Délibération modificative n°1.

#### **3.Enregistrement du chemin de randonnée du Mont de Beaussault.**

Le Conseil accepte l'inscription du chemin de randonnée du Mont de Beaussault au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIDR). Délibération n°24.

#### **4.Transfert de compétence communautaire de la loi sur les orientations de mobilité.**

Le Conseil après en avoir pris connaissance donne son accord au transfert à la communauté de communes de compétences liées à la loi sur les orientations de mobilité. A titre d'exemple, la communauté de communes pourra prendre des initiatives en faveur de la mobilité à vélo ou du covoiturage. La mobilité en matière de transports routiers et ferroviaires reste à la Région. Délibération n°25.

#### **5.Règlement du cimetière.**

Le Conseil approuve la modification apportée au règlement du cimetière dont l'objet est de prendre en compte la création d'un colombarium en remplacement des cavurnes dont la création pourra être envisagée au cas par cas. Délibération n°26.

#### **6.Question diverse donnant lieu à délibération.**

Création d'un *ossuaire au cimetière*. Le Conseil décide la création d'un ossuaire d'un cimetière et retient le devis de la société Boucher pour un montant de 1 310€ TTC. Délibération n°27

## **7. Autres questions diverses.**

- . la *visite annuelle des logements* est programmée au samedi 19 juin à 10h.
- . une *visite des routes et chemins communaux* est fixée au dimanche 13 juin à 9h30.
- . un devis est en attente pour le *broyage de la végétation* entre les plantations au bois de Beaumont.
- . une réflexion sera menée pour étudier *la localisation de la garderie du SIVOS* après l'ouverture de la salle polyvalente.
- . la Direction des Routes sera relancée pour finaliser la *signalisation au carrefour de Dranville*.
- . la distribution des colis du 14 juillet sera assurée à Grattennoix/Toupray par Lydie DOLBEC et Daniel ETIENNE et à Beaussault/Bernimont/Echertuette par Agaïna HUE et Lionel LEGRAND.
- . l'*événement « Pierres en lumières »* a été reprogrammé par la Région . Le Conseil retient la date du 2 octobre mais un nouveau musicien doit être recherché, celui initialement contacté étant indisponible à cette nouvelle date.
- . la *commission communication* se réunira lundi 14 juin à 19h.
- . le syndicat O<sup>2</sup>Bray gestionnaire de la parcelle où se situe le captage d'eau sera contacté pour la taille de la haie qui déborde sur la route.
- . la Direction des Routes sera sollicitée pour le *curage des fossés à Toupray* .
- . la réclamation adressée à la Préfecture et au guichet du patrimoine au sujet de l'antenne 4G qui ne transmet pas sur Toupray est à ce jour sans réponse.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne posant de question, la séance est levée à 22h30.